

DEC172651DR06

**Décision portant nomination de M. Julien Didier aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6249 intitulée laboratoire Chrono Environnement**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte n° 6249 intitulée Laboratoire Chrono Environnement et nommant Mme Gudrun Bornette en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR6249 en date du 05/05/2017 ;

Considérant que M. Julien Didier assistant ingénieur a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alsace du 04 avril 2006 au 18 mai 2006.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Julien Didier, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6249 intitulée Laboratoire Chrono Environnement, à compter du 05/05/2017.

M. Julien Didier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Julien Didier est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 05/05/2017

La directrice de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Visa du Président de l'Université de Franche-Comté